

## **politique agricole urbaine**

# **la Municipalité présente sa stratégie d'agriculture urbaine**

**Les villes jouent un rôle pour concourir aux défis que représentent une agriculture et une alimentation durables. Au travers d'un rapport-préavis, la Municipalité expose comment elle compte contribuer de manière active à une diversité de projets d'agriculture urbaine menés en partenariat avec les agriculteurs, les habitants, la société civile et les acteurs privés.**

Plus qu'une mode, l'agriculture urbaine exprime une tendance de fond de réflexion et de préoccupation des citadins sur leur alimentation, leur santé et leur cadre de vie.

La politique agricole est une des politiques publiques en main de la Confédération et des cantons. Les villes ont aussi leur rôle à jouer pour proposer des solutions aux défis que représentent une agriculture et une alimentation durables.

La Ville est à la tête d'un patrimoine rural important et détient environ 900 hectares de terres agricoles réparties en huit domaines et une centaine de parcelles. Deux d'entre eux ont été acquis à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles afin d'assurer une forme d'autarcie à une époque où les pénuries alimentaires sont encore une réalité en Suisse. Dès le XIX<sup>e</sup>, l'acquisition de terres agricoles se fait dans l'optique de la réalisation de grands projets à l'image de l'agrandissement de la caserne de la Pontaise ou le déplacement de l'aéroport de la Blécherette à Etagnières dans les années 1960.


Les fermes pédagogiques ont quant à elles célébré leurs 30 ans en 2017. Près de 30'000 enfants lausannois ont ainsi pu découvrir la vie quotidienne des agriculteurs dans les domaines communaux et être sensibilisés à l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

En milieu urbain, les plantages se sont imposés dès 1996 et sont précurseurs de l'agriculture urbaine de proximité. Ces lopins de terre de proximité représentent une valorisation populaire de l'idée du jardin et de l'art du jardinage sur le territoire public et constituent un remède à la disparition des jardins en ville. Ils permettent aux bénéficiaires de se nourrir partiellement de leur propre production.

Ainsi active dans de nombreux projets d'agriculture urbaine et pionnière à plus d'un titre, la Ville de Lausanne souhaite renforcer ces actions, devenir une véritable pépinière et jouer un rôle majeur reconnu à l'échelle suisse.

Un rapport-préavis entend définir une politique agricole urbaine pour la Ville de Lausanne « des balcons aux champs ». Au travers de cette politique, la Ville contribuera à une diversité de projets d'agriculture urbaine. Menés en partenariat avec les agriculteurs, les habitants, la société civile et les acteurs privés, ces projets renforceront la qualité de vie de la population, les liens ville-campagne et l'attractivité de Lausanne. Ils sont prépondérants pour les liens sociaux à l'échelle des quartiers, et servent également de supports pour sensibiliser la population à une alimentation durable. Cette politique sera construite autour de cinq axes stratégiques:

- le développement des projets avec les fermiers et les agriculteurs afin de préparer un passage à l'agriculture biologique dans un horizon de 15 à 20 ans;
- le développement des parcs d'agglomération à vocation agricole, en particulier celui de la Blécherette, pour en faire des espaces productifs et de proximité accessibles à la population en termes de loisirs;

- 
- 
- la mise à disposition des habitants davantage d'espaces pour jardiner afin de contribuer à une production familiale de fruits et légumes et à la création de liens sociaux et intergénérationnels ;
  - le soutien de la politique municipale de restauration collective par l'émergence de filières agricoles de proximité et l'appui de projets innovants de transformation et distribution de produits de proximité et biologiques ;
  - la sensibilisation de la population et le développement d'un réseau en Suisse et à l'étranger pour tisser des liens ville-campagne.

Pour chacun de ces axes, des mesures opérationnelles spécifiques sont prévues et répertoriées dans le rapport préavis « des balcons aux champs » afin de démarrer la mise en œuvre de cette politique agricole urbaine ces prochaines années et de réaliser des actions concrètes en matière de souveraineté alimentaire locale.

La Direction du logement, de l'environnement et  
de l'architecture

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,  
021 315 52 00**

Lausanne, le 20 mars 2018